

NOUVELLES QUESTIONS FÉMINISTES
VOL. 18, N° 2

Volume 18, number 2, 1997

MAY

PRÉSENTATION

VIOLENCES CONTRE LES FEMMES:
DES RÉPONSES FÉMINISTES

VIOLENCE AGAINST WOMEN:
FEMINIST RESPONSES

	Introduction	1
<i>R. Amy Elman</i>	Feminism and Legislative Redress: Sexual Harassment in Sweden and the United States	5
<i>Patrizia Romito</i>	Epistemology, Methodology and Social Evolution of Research About Women's Health	35
<i>Jules-France Falquet</i>	Mercedes Olivera and Ximena Bedregal: a Dialogue Between Two Mexican Feminists About the Zapatist Movement (presentation)	59
<i>Mercedes Olivera</i>	Feminist Practice in the Zapatist Movement for National Liberation	63
<i>Ximena Bedregal</i>	Memory and Utopia in Feminist Practice (A Dialogue with Mercedes Olivera)	79

“Fils de chienne”: tel fut, en juillet dernier, le gros titre d’un quotidien espagnol au lendemain de l’assassinat par des membres de l’ETA d’un de leurs otages. Pour une femme, (et outre le fait qu’il envoie un coup de pied gratuit dans le flanc innocent des chiennes!), ce titre fait l’effet d’une claque: quoiqu’ils fassent, nous sommes coupables. Pire, la violence des hommes serait la conséquence de notre non-humanité. La réaction indignée devant cet acte de violence fut une autre violence, ordinaire, silencieuse, une atteinte banale à la dignité des femmes.

Il y a tout lieu de s’insurger contre une telle violence, toute “symbolique” qu’elle puisse paraître, car c’est bien parce qu’elles sont des chiennes dans la pensée de leurs agresseurs que les femmes peuvent être traitées comme des chiennes, battues comme des chiennes. Et tandis que l’on tente de rejeter l’horreur et d’absoudre le fils en faisant endosser son crime à sa mère, les femmes, elles, doivent multiplier les preuves de ce qu’elles n’étaient pas “coupables de consentement” lorsqu’elles se font agresser, avant de pouvoir être déclarées victimes. C’est une des réalités que nous rappellent les articles qui composent ce numéro: ici et là, la définition des violences faites aux femmes reste un objet de lutte pour les féministes.

Les articles qui suivent ont ceci de commun qu’à la brutalité des violences contre les femmes, tous opposent la force de la pensée féministe. Ils soulignent la puissance intellectuelle du féminisme et l’arme qu’il représente dans le combat contre l’invisibilité des coups portés aux femmes.

Ainsi Amy Elman retrace l’histoire de la pénalisation du harcèlement sexuel aux Etats-Unis et montre comment, de la prise de

conscience de la généralité du phénomène au sein de groupes de discussion, les féministes ont pu faire surgir le harcèlement sexuel comme pratique de discrimination illégale et donc passible de sanctions juridiques. Ce qui ne put être le cas en Suède, faute, selon l'auteure, d'un mouvement féministe autonome: la bonne volonté de fonctionnaires ou de militantes des sections femmes des partis politiques ne parvint pas, même avec près de vingt ans de retard sur les Etats-Unis, à faire définir le harcèlement sexuel comme un abus en soi préjudiciable. Evalué comme le signe d'une simple dégradation de l'atmosphère sur les lieux de travail et non comme une discrimination ciblée contre les femmes, le harcèlement sexuel n'a pas été reconnu dans la loi suédoise sur l'égalité des chances. Il s'agissait bel et bien d'un combat pour la nomination d'un fait social, largement répandu et lourd de conséquences sur la vie et la santé des femmes, mais les autorités suédoises se sont contentées de recommander de ne pas sanctionner une employée qui manifesterait son refus d'être victime des pratiques de harcèlement d'un supérieur hiérarchique! On doute de l'efficacité de telles recommandations quand on constate que, par crainte de représailles, un tiers des victimes de harcèlement sexuel sur leur lieu de travail ont déclaré, lors d'une enquête gouvernementale citée par Elman, avoir dû quitter leur emploi.

Car il en faut beaucoup pour être reconnue victime, quand on est une femme. Ce qui, au fond, n'a rien d'étonnant lorsqu'on comprend, comme nous le montrent les quatre auteures de ce numéro, que les pratiques d'agression dont les femmes sont l'objet du seul fait de leur sexe, ne sont pas un ensemble de faits isolés, similaires par hasard, mais répondent au contraire à une logique politique, celle qui organise le contrôle de la personne physique et morale des dominées, le contrôle de leurs déplacements comme de leurs pensées, bref la limitation de leur libre-arbitre. Les conséquences économiques de cette logique, en termes de perte d'emploi, de difficulté, voire d'impossibilité d'accès à certaines fonctions, à certains grades ou à certains domaines d'activité ne sont qu'une modalité que les hommes utilisent pour s'assurer une position de suprématie dans le monde du travail.

Les violences que subissent les femmes ne sont donc pas des "accidents" et, comme le dit Patrizia Romito, "la violence contre les femmes apparaît être la norme". Dans les pays développés, c'est une femme sur cinq

dont la santé sera atteinte un jour ou l'autre de sa vie par un acte de violence, viol ou coups, dû uniquement à son sexe. Constatée à cette échelle, l'attitude violente des hommes n'est ni une aberration temporaire ni une pathologie personnelle. Pour Romito, le travail de réflexion et de recherche féministes dans le domaine consiste à conceptualiser toutes les formes de violence en un même continuum. Mais ce travail de recherche et de théorisation devient lui-même un combat lorsqu'il rencontre dans le champ scientifique des tentatives de re-conceptualisation qui n'ont pour but que d'escamoter le rôle du dominant: ainsi les viols et violences contre les femmes dans la famille deviennent-elles des "violences familiales" dans lesquelles on ne sait plus qui donne les coups et qui les reçoit. C'est une des contributions importantes de l'auteure que d'avoir reconstruit la catégorie épidémiologique des "grossesses d'adolescentes" en mettant l'accent, non sur l'immatunité des jeunes filles, mais sur l'irresponsabilité des adultes masculins et la violence que les hommes exercent sur les femmes et les enfants.

Dans l'article qu'elle nous présente ici, en appui sur les travaux qu'elle a menés sur les rapports entre santé des femmes et violence masculine, Romito met en évidence les étapes d'une construction féministe des catégories d'analyse et les liens entre les possibilités théoriques à un moment donné et le contexte social dont sont partie prenante les luttes féministes et anti-féministes pour la nomination des faits sociaux concernant l'oppression des femmes. Mettant ses pas dans ceux de Nicole-Claude Mathieu notamment, Romito invite à la rupture épistémologique. On est un peu surpris, bien qu'elle s'en explique avec clairvoyance et honnêteté, que cette démarche, partagée par bien des chercheuses féministes, passe pour elle par un hommage à Bachelard pour dire la distance nécessaire entre fait scientifique et perception du sens commun... Mais cet article rappelle à point nommé, en ces temps de frilosité dans nos sphères scientifiques, qu'au plan intellectuel, seule paie l'audace de la rupture avec le sens commun, c'est-à-dire, au fond, l'abandon du confort d'être d'accord avec la plus grande masse, voire avec la masse des dominants et de ceux qui s'octroient le pouvoir de nous dire comment penser notre oppression.

En adoptant une posture réflexive sur les réalités souvent brutales que vivent les femmes, le féminisme peut-il inclure la violence dans sa

pratique? La question n'est pas nouvelle et se repose à chaque fois que des femmes participent à une lutte armée contre l'oppression de leur peuple. Comme est réactivée la question de l'ordre des priorités entre la libération d'une oppression politique et économique pour tout un peuple et la lutte contre l'oppression spécifique des femmes au sein de ce peuple. "Corps de critiques de la réalité" selon Ximena Bedregal, le féminisme peut offrir sa propre analyse des conditions économiques faites à un peuple exploité et des motivations d'un mouvement comme le zapatisme lorsqu'il vise à "créer un monde où tous les mondes aient leur place". Mais il est plus à même encore d'appréhender les limites de l'utopie lorsque le principe de l'élimination du système patriarcal ne parvient pas à pénétrer le projet politique global. Mercedes Olivera a, elle, la foi dans les possibilités du zapatisme qui, parce qu'il affiche l'objectif d'une "nouvelle éthique du pouvoir... entendu comme une responsabilité envers les autres, mais toujours à questionner" pourrait, selon elle, entendre la voix des femmes et faire place à leurs revendications spécifiques. Mais quand? Et n'avons-nous pas été bercées (et bernées) par des millénaires de bonnes intentions? prévient Bedregal. Ne serait-ce pas parce qu'il maintient le cap de la non-violence que le féminisme se réserve la capacité de la réflexion et la force de la pensée autonome, c'est-à-dire pour les femmes la force intellectuelle de nommer elles-mêmes leur oppression?

Anne-Marie Devreux

R. Amy Elman

*Féminisme et recours en justice: le harcèlement sexuel en Suède et aux Etats-Unis**

Résumé

Amy Elman : "Féminisme et recours en justice : le harcèlement sexuel en Suède et aux Etats-Unis".

Cet article dresse un bilan historique de la dimension politique du harcèlement sexuel aux Etats-Unis et en Suède et des remèdes juridiques qui y sont apportés. Alors que l'Etat américain a formellement reconnu l'existence du harcèlement sexuel et pris des mesures à son encontre, la Suède s'est montrée réticente à le combattre sur le plan législatif. Cette différence peut être attribuée au caractère centralisé de l'Etat suédois et à l'influence des syndicats qui, grâce à leur capacité d'organisation, ont réussi à écarter les questions liées à l'inégalité sexuelle des femmes. A l'inverse, les Américaines ont bénéficié de l'existence d'un mouvement féministe autonome et d'un Etat décentralisé, plus réceptif aux revendications féministes.

La répugnance de la Suède à reconnaître le harcèlement sexuel remet fortement en cause l'idée selon laquelle l'Etat suédois serait interventionniste, novateur et égalitaire. Alors que la Suède se félicite d'avoir récemment modifié et adopté une loi sur l'égalité des chances (1994), prévue pour que les femmes aient des droits égaux dans le monde du travail, elle a échoué à s'attaquer efficacement à un phénomène central et très préjudiciable aux femmes sur leur lieu de travail, à savoir le harcèlement sexuel.

Abstract

Amy Elman : "Feminism and Legislative Redress : Sexual Harrassment in Sweden and the United States".

This article provides an historical overview of the politicization of sexual harassment and legislative remedy in the United States and Sweden. While the American State formally recognizes the existence of sexual harassment and has taken steps against it, the Swedish State has been reluctant to provide legal remedy. This difference can be attributed to Sweden's centralized State and the strength of labor, which had the organizational capacity to effectively dismiss issues pertaining to women's sexual inequality. By contrast, American women benefitted from an autonomous feminist movement and a decentralized state that proved more permeable to feminist demands.

Sweden's lack of legislative recognition of sexual harassment provides of the most compelling challenges to the conventional characterization of the Swedish State as interventionist, innovative and egalitarian. While Sweden prides itself on the adoption of its most recently revised Equal Opportunities Act (1994), intended to promote equal rights for women with respect to employment, it has failed to mitigate effectively a central condition at work which is highly disadvantageous to women, sexual harassment.

* Publié pour la première fois en anglais dans *Women and Politics* Vol. 16(3) 1996 The Haworth Press, USA.